



LES ARCHERS DE SAINT-BRICE-SOUS-FORET

Vous invitent les 27 et 28 NOVEMBRE 2010

A LEUR CONCOURS
Support de la 1^{ère} étape DD 95

DE TIR EN SALLE 2 x 18 m

QUALIFICATIF POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE



LIEU : Gymnase de Nézant – Rue de Nézant à SAINT-BRICE-SOUS-FORET

HORAIRE : SAMEDI: 9h00 - 13 H 00 - 17 H 00

DIMANCHE: 9 H 00 - 15H00

BLASONS : Trispots verticaux pour tous les arcs compound et les archers arcs classiques qui le demandent lors de l'inscription

⌀ 40 cm pour les autres catégories

⌀ 60 cm pour Benjamins et Minimes classiques, minimes arcs à poulies et arcs sans viseur

Ouverture du greffe 1 heure avant le départ,
Inspection du matériel par les arbitres un quart d'heure avant chaque départ ,
Licence, certificat médical, exigés au greffe

ATTENTION : En raison de la réfection totale du sol de notre gymnase, SEULES les chaussures de sport en salles sont autorisées à l'exclusion de toutes autres . MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

RECOMPENSES :

- A) Aux trois premiers de chaque catégorie
- B) Aux trois premières équipes de tireurs (trois meilleurs scores retenus) arcs classiques et à poulies Hommes et Dames.
Les équipes seront déclarées par le premier archer du club ou de la compagnie.

PRIX DE L'ENGAGEMENT : 8 Euros.

Les inscriptions doivent être adressées à **Josiane PERES** 7 Rte d'Ecouen 95460 EZANVILLE
Tél. : 01 39 91 14 89 le plus rapidement possible

Les inscriptions téléphoniques devront être confirmées dans les 48 H, par écrit, accompagnées du règlement (chèque à l'ordre des Archers de St-BRICE)

Utilisation des flèches « carbone » sous l'entière responsabilité du tireur. Tenue blanche ou de club, exigée

Chaussures de salle obligatoires

Buvette - Sandwiches sur place

Les archers de St BRICE sur le NET : [http:// www.les-archers-saintbrice.com/](http://www.les-archers-saintbrice.com/)

